

Magland, le 20 juin 2017

La commune de Magland s'engage pour la mobilité électrique : Mise en service d'une borne du SYANE pour recharger votre voiture électrique

Ce mardi 20 juin, René POUCHOT, Maire de Magland, et Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE – Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie -, ont inauguré la borne de recharge pour véhicules électriques implantée à Magland, dans le cadre du réseau public du SYANE.

Avec cette action, la commune de Magland affirme sa volonté d'agir pour l'amélioration de la qualité de l'air. En offrant sur son territoire ce nouveau service de recharge électrique, la commune soutient le développement d'une mobilité plus durable, qui contribue à la réduction des gaz à effet de serre et à la lutte contre le changement climatique.

Cette action vient renforcer les mesures déjà prises par la commune de Magland, à savoir notamment au sein de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagne où une réflexion est engagée autour du Plan Climat-Air-Energie Territorial. Magland est au comité de pilotage des communes de la vallée de l'Arve pour établir le Plan de Protection de l'Atmosphère. La commune est également investie dans le développement durable avec le programme « Agenda 21 local » débuté en 2008. Dans le registre de la mobilité, le FuniFlaine, prévu pour 2020, qui vise à relier Magland à Flaine en tant que transport urbain est un projet de liaison téléportée initié par René POUCHOT, Maire de Magland, et aujourd'hui porté par le Syndicat Mixte FuniFlaine et son président Jean-Louis MIVEL.

La borne implantée à Magland est intégrée au réseau public de recharge électrique du SYANE. L'objectif ? Déployer, d'ici fin 2017, 130 bornes sur tout le territoire de la Haute-Savoie. Engagé depuis plus de 10 ans dans des actions concrètes de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables, le SYANE confirme, avec ce projet départemental, sa volonté d'agir, aux côtés des collectivités, en faveur de la transition énergétique.

Où recharger sa voiture électrique à Magland ?

Une borne de recharge accélérée du SYANE est aujourd'hui en service sur la commune de Magland. Elle est située sur le parking de la Bézière, en face du tabac presse. Le montant de l'investissement est de 14 000 € dont 3 250 € à charge de la commune.

Confort – Economie - Environnement : 3 raisons d'adopter la voiture électrique

Choisir la voiture électrique, c'est opter pour un outil de mobilité adapté aux usages du quotidien, tout en respectant l'environnement.

La voiture électrique, c'est :

- Une voiture idéale pour la plupart des trajets quotidiens, aussi bien en zone urbaine que rurale, avec un vrai confort de conduite (silence, accélération régulière,...)
- Un coût d'achat comparable à celui d'un véhicule thermique (avec le bonus écologique), des frais d'entretien plus faibles et un coût de l'énergie réduit
- Aucune émission de particules fines et des émissions de gaz à effet de serre réduites

EN SAVOIR PLUS SUR LA RECHARGE DES VEHICULES ELECTRIQUES

Le réseau du SYANE : un réseau public pour la mobilité électrique en Haute-Savoie

Un réseau accessible à tous

Accessible à tout type de véhicule, les 130 futures bornes de recharge permettront aux usagers de recharger leur voiture électrique sur le domaine public, 7 jours / 7, 24h / 24.

Un service à la carte, avec ou sans abonnement

Le service est accessible avec ou sans abonnement. Plusieurs moyens de paiements sont possibles : paiement en ligne par smartphone, carte bancaire sans contact, badge abonné.

Le service propose des tarifs adaptés aux usages. Coût moyen de la recharge ? 3 € pour une recharge d'1 heure pour un abonné.

Un réseau interopérable et ouvert

Le réseau public du SYANE est ouvert aux abonnés d'autres opérateurs. A ce jour, les clients des opérateurs Freshmile, ChargeMap, Sodetrel et Renault-Bosch peuvent accéder au réseau.

Réalisé dans le cadre d'un projet interdépartemental, le réseau du SYANE est membre du réseau « eborn ». Avec le badge abonné du SYANE, les usagers peuvent ainsi accéder aux bornes identifiées « eborn » en Haute-Savoie, mais aussi en Ardèche, dans la Drôme, l'Isère et les Hautes-Alpes.

Chiffres clés

25 bornes du SYANE en service
(au 20 juin 2017)

Dont 1 borne sur la commune de Magland

130 bornes en cours d'études ou de déploiement dans toute la Haute-Savoie

Un projet de **3,8 M€**

Avec la participation financière des communes de la Haute-Savoie et le concours des investissements d'avenir confiés à l'ADEME



S'abonner ? Se recharger ? Mode d'emploi ?

www.syane.orios-infos.com

Service clients : 0 970 830 213

En savoir plus sur le réseau ?

www.syane.fr

04 50 33 50 60 - eborn@syane.fr

Contacts presse

Commune de Magland

Patricia CECCATO
Secrétaire générale
04 50 89 48 10
sg@magland.fr

SYANE

Virginie LEFEVRE
Responsable Communication
04 50 33 59 39
v.lefevre@syane.fr

PRESENTATION DU SYANE

Le SYANE est un établissement public constitué par les communes et le Département pour organiser le service public de la distribution d'électricité et de gaz en Haute-Savoie. À ce titre, il réalise d'importants travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications pour le compte de ses communes adhérentes. 65 ans après sa création, le SYANE a progressivement élargi ses domaines d'intervention dans les réseaux d'énergie (gaz, éclairage public, bornes de charge pour véhicules électriques), l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et l'aménagement numérique.

Engagé depuis plus de 10 ans dans la transition énergétique, le SYANE propose notamment, aux communes et aux territoires, des actions concrètes en faveur de la mobilité électrique, de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables.

www.syane.fr